

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE NOUVEAU GROUPE ACTION LOGEMENT RENFORCE SA PRESENCE DANS LA REGION DOM AVEC L'INSTALLATION DE SON COMITE TERRITORIAL DE LA MARTINIQUE

Jean-Baptiste DOLCI et Bruno ARBOUET respectivement Vice-président et Directeur général d'Action Logement Groupe, ont présenté avant-hier, le 29 mars à Schoëlcher, les enjeux et objectifs du nouveau groupe Action Logement, engagé à renforcer l'impact de son action au service des entreprises et de leurs salariés. Le même jour, ils ont officiellement procédé à l'installation de la gouvernance paritaire locale, séance au cours de laquelle ont été élus Michel DE LAVIGNE, Président et Éric PICOT, Vice-Président du comité territorial Action Logement Martinique.

Jean-Baptiste DOLCI et Bruno ARBOUET ont entamé un tour des DOM pour aller à la rencontre des partenaires et acteurs locaux du logement. Objectif : présenter l'organisation du nouveau groupe Action Logement (ex-1 % Logement), ses engagements pour mieux servir l'attractivité des territoires, l'efficacité des acteurs du logement social, l'emploi des salariés et la performance des entreprises.

Jean-Baptiste DOLCI affirme que « *la volonté des partenaires sociaux était de mettre au cœur de la Réforme Action Logement la proximité aux territoires. Le CTAL constitue l'instance politique paritaire où se joue le dialogue social au plus près de la réalité des besoins de la Martinique. Cette réalité est caractérisée par des spécificités fortes qui appellent des réponses locales* ».

Didier LAGUERRE, Maire de Fort de France précise que « *le logement est un élément déterminant dans la construction de l'individu, quelque soit le territoire sur lequel il se trouve* ».

En Martinique et dans les 4 autres territoires de la région DOM (La Réunion, Mayotte, Guadeloupe et prochainement en Guyane), sera constitué un comité territorial Action Logement. Composé de façon paritaire de 10 représentants des organisations patronales et des organisations syndicales de salariés membres d'Action Logement, il a pour principales missions de :

- mieux connaître les besoins spécifiques des entreprises et de leurs salariés ;
- désigner les représentants dans les instances ou dispositifs logement du territoire ;
- conclure au nom d'Action Logement des conventions cadres de territoires pluriannuelles avec les EPCI représentatifs des principaux bassins d'emploi de la région ;
- suivre et évaluer l'ensemble des activités d'Action Logement sur la région ;
- veiller à la distribution équitable des produits et services proposés par Action Logement à l'ensemble des entreprises assujetties à la PEEC, ainsi qu'aux catégories de salariés prioritaires par type de produit et de service.



Michel DE LAVIGNE
Président du comité territorial
Action Logement Martinique



Éric PICOT
Vice-Président du comité territorial
Action Logement Martinique



Crédit photos : Mario GILBERT

Les membres du comité territorial Action Logement de la Martinique réunis pour la première fois le 29 mars 2017 à Schœlcher, accompagnés de **Jean-Baptiste DOLCI**, Vice-Président d'Action Logement Groupe.

Les membres du comité territorial Action Logement Martinique :

MEDEF

Michel DE LAVIGNE
Patrice GARCIN
Sonia HIGHT
Hervé HONORE

CPME

Michel MARTY

CFDT

Éric PICOT

CFE-CGC

Clara CINE

CFTC

Louis THERES

CGT

Nicolas FELICITE

FO

Alex FRANCISQUE

A propos de Action Logement

Depuis plus de 60 ans, Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés. La mission fondatrice d'Action Logement, acteur de référence du logement social en France, est de faciliter le logement pour favoriser l'emploi. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses équipes mènent, sur le terrain, deux missions principales. Tout d'abord, construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Action Logement compte aujourd'hui un patrimoine de 950 000 logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Action Logement s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

CONTACTS PRESSE

Action Logement :

Marlène Salomon

05.96.75.31.31

marlene.salomon@actionlogement.fr

Grayling France :

Marie-France BERGAMO

01 55 30 70 77 - 06 32 66 72 49

Aude VAYRE

01 55 30 70 81

actionlogement@grayling.com